

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6683**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

GERAC

N° SIREN : 331968990

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/CEI 17025 : 2005**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ELECTRICITE / EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (OU ELECTRONIQUES) DIVERS
ELECTRICITY / VARIOUS ELECTRICAL (OR ELECTRONIC) APPARATUS
ENVIRONNEMENT / ENVIRONNEMENT ELECTROMAGNETIQUE
ENVIRONMENT / ELECTROMAGNETIC ENVIRONMENT

réalisées par / *performed by :*

GERAC - Etablissement de Toulouse
1, rond point du Général Eisenhower
31100 TOULOUSE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **27/12/2018**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/07/2023**

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6683

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

GERAC - Etablissement de Toulouse
1, rond point du Général Eisenhower
31100 TOULOUSE

Dans son unité technique :

- Laboratoire d'Essais de Toulouse

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

Electricité / Equipements électriques (ou électroniques) divers (FLEX1*)

/ Essais de compatibilité électromagnétique en émission (27-1)
/ Essais de compatibilité électromagnétique en immunité (107)

Environnement / Environnement électromagnétique (FIXE)

/ Mesures de champs électromagnétiques sur site (E in situ)

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

(FIXE) Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

(FLEX1*) Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

La liste exhaustive des normes mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

L'accréditation porte sur :

Electricité / Equipements électriques (ou électroniques) divers / Essais de compatibilité électromagnétique en émission (27-1)					
Site	Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (FLEX1*)	Commentaires
Toulouse	Emission rayonnée	Appareils électriques et électroniques, appareils de traitement de l'information	Mesure du champ E en cage anéchoïque à 3 m	NF EN 55022 CISPR 22 NF EN 55016-2-3 CISPR16-2-3 NF EN 55032 CISPR 32	Perturbations émises des équipements entre 30 MHz et 6GHz
		Appareils industriels, scientifiques et médicaux à fréquence radioélectrique, et autres appareils électriques et électroniques	Mesure du champ E en cage anéchoïque à 3 m	NF EN 55011 CISPR 11	Perturbations émises des équipements entre 30 MHz et 1GHz
	Emission conduite	Appareils électriques et électroniques, appareils de traitement de l'information	Mesure par R.S.I.L. de la tension émise	NF EN 55022 CISPR 22 NF EN 55016-2-1 CISPR16-2-1 NF EN 55032 CISPR 32	Perturbations conduites 150 KHz – 30 MHz sur les fils d'alimentation réseau monophasé
		Appareils industriels, scientifiques et médicaux à fréquence radioélectrique, et autres appareils électriques et électroniques		NF EN 55011 CISPR 11	

Electricité / Equipements électriques (ou électroniques) divers / Essais de compatibilité électromagnétique en immunité (107)					
Site	Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (FLEX1*)	Commentaires
Toulouse	Immunité aux décharges électrostatiques	Appareils électriques et électroniques	Création d'une décharge électrostatique Décharge au contact et dans l'air	CEI 61000-4-2 NF EN 61000-4-2	± 15 kV dans l'air ± 8 kV au contact
	Immunité aux champs électromagnétiques rayonnés		Illumination d'une zone homogène contenant une face sous test Méthode à puissance constante	CEI 61000-4-3 NF EN 61000-4-3	Limité entre 3 V/m et 30 V/m entre 80MHz et 6GHz
	Immunité aux transitoires électriques rapides en salves		Injection capacitive sur câbles par RCD et pince de couplage	CEI 61000-4-4 NF EN 61000-4-4	Limite à ± 4 kV
	Immunité aux ondes de choc		Injection capacitive sur câbles par RCD	CEI 61000-4-5 NF EN 61000-4-5	Limite à ± 4 kV Réseau d'alimentation monophasé

NORMES PRODUIT - COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE

Seuls les essais ou méthodes d'essais identifiés dans les tableaux précédents peuvent être réalisés dans le cadre des normes produits citées ci-après :

Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Référence de la méthode (*)	Commentaires
Emission	Appareils industriels, scientifiques et médicaux	CISPR 11 EN 55011	/
Emission	Matériels électriques et électroniques, appareils de traitement de l'information	CISPR 22 EN 55022	/
Immunité	Equipements électroniques en environnement résidentiel, commercial et industrie légère	CEI 61000-6-1 EN 61000-6-1	/
Immunité	Equipements électroniques en environnement industrie lourde	CEI 61000-6-2 EN 61000-6-2	/
Emission	Equipements électroniques en environnement résidentiel, commercial et industrie légère	CEI 61000-6-3 EN 61000-6-3 + A1	/
Emission	Matériels pour environnement industriel	CEI 61000-6-4 EN 61000-6-4 + A1	/
Immunité	Matériels électriques et électroniques, appareils de traitement de l'information	CISPR 24 EN 55024	/
Immunité Emission	Matériel électrique de mesure, de commande et de laboratoire	EN 61326-1	/
Immunité Emission	Appareils électromédicaux	EN 60601-1-2	/
Essais CEM de la directive R&TTE	Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM) - Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) concernant les équipements hertziens et services radioélectriques - Partie 1 : exigences techniques communes	EN 301 489-1	/
Immunité	Applications ferroviaires	EN 50121-3-2 EN 50121-4	/
Emission	Matériels électriques et électroniques, appareils multimédia	CISPR 32 EN 55032	/
Immunité	Matériels électriques et électroniques, appareils multimédia	CISPR 35 EN 55035	/

# Environnement / Environnement électromagnétique (FIXE) / Mesures de champs électromagnétiques sur site (E in situ)				
Nature d'essai	Objet	Etendue de mesure	Principe de la méthode	Référence de la méthode (FIXE)
Mesure de champs électromagnétiques en termes de niveaux de référence, de l'exposition du public aux champs électromagnétiques	Ensemble des stations émettrices fixes de 9 kHz à 6 GHz	Fréquence des émetteurs comprise entre 100 kHz et 6 GHz Mesure en champ formé	Recherche du point maximum de champ dans un périmètre donné et détermination en ce point de la valeur moyenne spatiale (sur la dimension du corps humain) et temporelle du rayonnement radioélectrique de chaque émetteur significatif	ANFR/DR 15-4 du 28 août 2017 Réalisation du « Cas A »

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Accréditation Non Valable

Date de prise d'effet : **27/12/2018** Date de fin de validité : **31/07/2023**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Sophie VERHAEGHE

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr